

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC ST ETIENNE HOTEL DE VILLE, 2 PLACE DE L HOTEL DE VILLE 42000 ST ETIENNE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 500 €.

M. Bertrand GIRIN, représentant de la société **sas cg mo** S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 83 A RUE DES ALLIES 42100 ST ETIENNE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
sas cg bati représenté par Bertrand GIRIN	500	475 €
GIRIN Bertrand	12,5	12,5 €
CAMUS Rémi	12,5	12,5 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 21 juillet 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

La banque
(Cachet et signature)

LYONNAISE DE BANQUE
2, Place de l'Hôtel de Ville
B.P. 512
42007-ST-ETIENNE Cédex